

**Sujet :** [INTERNET] Non aux éoliennes de la com com du nivernais-bourbonnais.

**De :** Catherine G' , :< | .@orange.fr>

**Date :** 03/12/2018 11:05

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Pour avis dans l'enquête publique

Madame, Monsieur,

En tant que citoyenne concernée par les territoires ruraux je me préoccupe de l'avenir économique et touristique des communes impactées par le projet éolien de la com com du nivernais-bourbonnais. Le bilan écologique des éoliennes est de plus en plus remis en question par les médias, les scientifiques, les populations riveraines. Le principe de précaution de notre Constitution ne devrait pas permettre d'installer contre l'avis des habitants une telle industrie dans des espaces naturels remarquables. La faible densité de l'habitat ne doit pas imposer d'une façon dictatoriale aux populations rurales ce qui est aujourd'hui reconnu comme un sophisme écologique des zones urbaines. Non les territoires ruraux ne peuvent accepter d'être sacrifiés et encore moins quand c'est inutile puisque les éoliennes sont là pour rassurer nos peurs écologiques mais en aucun cas hélas pour apporter une vraie réponse au problème. Si tant est que les éoliennes soient vraiment utiles, le gouvernement aurait le devoir d'imposer aux promoteurs éoliens une cartographie d'implantation en concertation avec les élus et les citoyens concernés. Pour toutes ces raisons, j'apporte mon soutien aux habitants de l'Allier et du Nivernais qui luttent pour la protection de leur territoire.

Avec mes remerciements pour la consignation de mon avis dans l'enquête publique en cours.

Catherine G